

COMMENT AIDER MA MAMAN ?

Par Profil supprimé Postée le 26/04/2017 16:07

Bonjour,

Ma maman est alcoolique depuis plusieurs années. Sa consommation est de plus en plus fréquente.

Ma petite soeur et moi essayons de lui faire prendre conscience de son problème, mais maintenant elle se cache pour boire, du matin au soir.

Il y a plusieurs mois, elle était ivre et a fait une chute dans les escaliers. Elle est tombée sur la tête. Heureusement elle n'a pas eu trop de séquelles à part des points de suture, mais cela aurait pu être beaucoup plus grave.

Toute ma famille compte sur moi pour l'aider mais ce poids commence à devenir trop lourd pour moi. Ma maman refuse de se faire aider.

Je ne sais pas vraiment quoi faire. Pourriez-vous m'orienter s'il vous plait ?

Merci beaucoup

Mise en ligne le 27/04/2017

Bonjour,

Nous comprenons votre désarroi et votre besoin d'aide dans la situation que vous décrivez, d'autant que la famille vous délègue la responsabilité de l'aide à apporter à votre mère. Nous n'avons pas connaissance des éléments qui motivent votre famille à se reposer sur vous mais il nous semble important à ce titre que vous puissiez exprimer à vos proches votre difficulté face au poids que cela représente pour vous, votre besoin de soutien.

Afin de vous aider dans cette situation, il est important de savoir qu'il existe des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Ces CSAPA accompagnent les usagers dès lors qu'ils font la démarche de s'orienter vers un arrêt ou une meilleure gestion de leur consommation. Les professionnels de santé intervenant dans ces CSAPA apportent également un soutien à l'entourage, souvent démunis et dans un sentiment d'impuissance.

Aller les rencontrer pourrait vous permettre d'une part de ne pas rester seule dans ce contexte, d'autre part de prendre du recul et être aidée dans la réflexion sur la façon dont vous pourrez aider votre mère. Votre petite sœur pourrait de la même façon bénéficier d'un soutien si elle en ressent le besoin.

Il existe des CSAPA dans tous les départements, les consultations y sont confidentielles et gratuites. Nous vous joignons deux liens ci-dessous mais vous pourriez en trouver d'autres à votre convenance en effectuant une recherche via notre site "alcool info service" à la rubrique "adresses utiles".

Si vous le souhaitez, vous pouvez également nous contacter tous les jours au 0 980 980 930 de 8h à 2h (appel anonyme et non surtaxé) ou par chat de 14h à minuit via notre site.

Bien cordialement

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

TRAPÈZE

31 rue du Général de Gaulle
59110 LA MADELEINE

Tél : 03 20 97 74 11

Site web : www.lasauvegardedunord.fr/etablissements/trapeze/

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9H à 16H30 En cas d'absence, coordonnées à laisser sur le répondeur.

Accueil du public : Uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9H30 à 17H avec possibilité exceptionnelle de rendez-vous le soir permanence à la Maison des Adolescents rue Sainte Anne à Lille le mardi de 16h00 à 18h00.

Consultat° jeunes consommateurs : Sur les mêmes horaires que le CSAPA

COVID -19 : Mise à Jour AVRIL 2021: L'accueil téléphonique est assuré. Les consultations et prises en charge se partagent entre le présentiel et le distanciel en fonction de la demande.

Voir la fiche détaillée

CSAPA LA TRAME

**73, rue Sainte-Thérèse
59100 ROUBAIX**

Tél : 03 20 89 40 70

Site web : www.anpaa5962.org/page-39-0-0.html

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 18h. fermé mercredi après-midi. Jusque 19h le vendredi.

Accueil du public : Lundi, mardi, jeudi de 9h à 18h. Mercredi 8h30 à 12h30. Vendredi de 9h à 19h. Entretiens sur rendez-vous.

COVID -19 : information du 18 janvier 2021 : Reprise des horaires normaux. Permanence téléphonique du lundi au vendredi 9h à 18h sauf le mercredi après midi. Possibilité de laisser un message sur le répondeur. Suivis toujours possibles si besoin par téléphone ou visi

Voir la fiche détaillée